

Buenos Aires en novembre 1998. Des réunions préliminaires visent à établir les règles et les procédures applicables à l'échange de droits d'émission, à l'établissement de crédits pour les projets communs et pour le financement des programmes de réduction des émissions, à l'accroissement de la participation des pays en développement, à l'institution d'un régime de conformité et à l'étude de questions techniques comme les façons de mesurer la contribution des forêts à la réduction des gaz à effet de serre.

### **Forêts**

Lors du Sommet du G-8 à Denver, en 1997, les dirigeants ont demandé à tous les pays de s'engager à long terme à instaurer des pratiques de gestion durable des forêts, et de mettre en œuvre immédiatement les recommandations du Groupe intergouvernemental d'experts sur les forêts — démantelé depuis — de la Commission du développement durable (CDD) de l'ONU. Ils ont aussi demandé que les experts du G-8 en matière de forêts élaborent un programme d'action complétant les initiatives en cours et renforçant certaines activités courantes. Ce programme d'action, qui sera présenté par les ministres des affaires étrangères du G-8, traite des activités au sein même des pays du G-8, du travail qui s'effectue dans les pays en développement dans le cadre des programmes d'aide bilatéraux ainsi que des initiatives intergouvernementales actuelles, notamment un nouveau forum sur les forêts. En l'an 2000, le Forum présentera une recommandation quant au bien-fondé de négociations éventuelles en préparation d'une convention internationale sur les forêts. Le Canada est particulièrement en faveur de telles négociations, car il croit que des engagements fermes entraînant des obligations juridiques susciteraient une action efficace en matière de gestion durable des forêts.

### **Eaux douces**

La qualité et la quantité des ressources en eau douce sont devenues des préoccupations majeures, sur le plan tant environnemental qu'économique et social, particulièrement dans les pays en développement. À l'échelle mondiale, l'utilisation de l'eau augmente deux fois plus rapidement que la population. Environ un tiers des êtres humains vivent dans des pays où les ressources en eau subissent des restrictions modérées ou élevées. Jumelées à la pollution, les pénuries d'eau causent de sérieux problèmes de santé publique, limitent le développement économique et entraînent de graves dégradations de l'environnement.

Désignée comme question cruciale au Sommet de Denver de 1997, la protection des ressources en eau douce a fait l'objet de nombreuses rencontres internationales cette année. À la session d'avril dernier de la CDD, les pays ont examiné les mesures à prendre pour élaborer un plan international complet qui permettrait de s'attaquer à la question de la gestion durable des eaux douces. Le